

REUNION DU COMITE DIRECTEUR
Le 8 avril 2016 à ST PERAY

Présents : Mrs VALAYER, CHAIZE, DELICHERE, THOMAS, BOSSY, DESMARTIN, STANCO, CHANEAC, OZIL Daniel et Jean-Marc, TERRISSE, BEAUSSIER, MALCLES, POIRIER, COURTIAL, FONTANEL, GIRAUD, HILAIRE, SINTES, AUTHOUARD, MAURIN, BRUN et DUPIN. Mmes CHOPARD, PEYROUSE et RAY.

Excusés : Mrs GINESTE, PASTRE, PRINTEMPS, SOUCHE, BERTHON. Mme OLIVIERI

Avant de passer à l'ordre du jour, le Président Marc VALAYER signale le mauvais comportement d'un supporter ardéchois lors du Championnat de France des Clubs à Clermont-Ferrand. Daniel OZIL responsable du Club des Vallées déplore aussi ces incidents qui ont gâché la fête et précise que cela ne se reproduira pas.

◆ **EFFECTIF :**

2720 licences établies au 17 mars : il ne manque que 17 licences pour égaler l'effectif de la saison dernière et pourquoi pas le dépasser !

Un petit effort dans chaque secteur suffirait ...

◆ **RESULTATS SPORTIFS :**

Classement traditionnel :

En quadrettes M2 : MARRES est 15^e, BROUSSET 32^e

En doubles F2 : PEYROUSE est 15^e, CHOPARD 25^e

Une pétition des joueuses de nombreux CBD a été envoyée à la FFSB : les F2 ne veulent pas de la nouvelle formule en 4 parties préconisée pour la prochaine saison.

Clubs Sportifs :

En Nationale 2 : le club masculin ESB des Vallées perd en finale et le club féminin d'Aubenas perd en ¼ de finale

En Nationale 3 : le club masculin d'Annonay est **Champion de France**

En Nationale 4 : Pilat (42) 1^{er} de poule, St Victor 2^e, Bassin bouliste de Crussol 3^e et Tournon 4^e

France Tirs :

Les 3 jeunes qualifiés ont brillamment représenté l'Ardèche :

Yolan GRAND est **Champion de France** en Tir de Précision -18

Alicia SAPET est ½ finaliste en Tir Progressif F-18

Yoann MAIRE également ½ finaliste en Tir de Précision -18

◆ **CONCOURS QUALIFICATIFS 3^e D et 4^e D :**

Bonne participation : 34 équipes dans chaque division

Classées 1^{ères} après 4 journées, l'équipe SONNIER d'Annonay en 3^e D et l'équipe GUYARD de Privas en 4^e D, sont déjà qualifiées pour le Championnat de France.

La dernière rencontre se déroulera le 9 avril à GUILHERAND GRANGES pour les équipes classées de la 2^e à la 17^e place
Il est anormal que des équipes retirent leur inscription pour le 4^e concours : risque de perturber le classement, à voir modification du règlement pour la prochaine saison...

◆ **FEDERAUX :**

Rappel : Pensez à vérifier les licences lors des éliminatoires de secteurs, il est inadmissible qu'une licence n'ait pas le visa médical lors d'un Fédéral

Simple à Villeneuve de Berg, Lavedieu et St Jean le Centenier, les 28 et 29 mai

Championnat de France à Thonon les Bains (74) les 27 et 28 août

Doubles à Annonay, les 4 et 5 juin:

Championnat de France à Béziers (34) les 2 et 3 juillet

Quadrettes à Guilherand Granges, les 18 et 19 juin

Championnat de France à L'Arbresle (69) les 22, 23 et 24 juillet : *faire un effort pour soutenir les équipes ardéchoises mais aussi l'AS de L'Arbresle et ses bénévoles, le Comité du Rhône pour l'organisation (sans budget) et la F.F.S.B. pour son soutien financier. Grâce à eux cette compétition a été sauvée, la municipalité de Grenoble ayant refusé son organisation.*

Vétérans à Lamastre, le 9 juin : 3 qualifiés pour le Championnat de France

Proposition des présidents de secteur et responsables de commissions lors de la réunion du 23 janvier : modification du déroulement du Fédéral : 24 équipes au lieu de 16, pour éviter parties de cadrage : accord du Comité Directeur à l'unanimité.

Championnat de France à Cluses (74) les 9, 10 et 11 septembre

Championnat des AS 3/4 à St Martin de Valamas, les 21 et 22 mai

+ le Fem'point (F4 et Loisir) le dimanche matin et la finale du championnat féminin le dimanche après-midi

Claudine et Sandra regrettent le peu d'engouement des F4 pour le Fem'point !

Championnat de France à Cluses (74) les 10 et 11 septembre

Éliminatoires Trophée de France le 31 juillet (seule date libre) à (lieu à déterminer) :

Les membres du Comité Directeur décident que ces éliminatoires se dérouleront en poules plutôt qu'au système Aurard.

Trophée de France à Voray (43) les 3 et 4 septembre

◆ COMMISSION des ARBITRES :

Formation de l'arbitre local : Jean-Marc attend d'avoir reçu toutes les candidatures (certains secteurs n'ont pas répondu) pour fixer les dates et lieux de cette formation.

L'arbitre local pourra mesurer les points, contrôler les points de chute au tir ou les déplacements d'objets, gérer le temps, contrôler les licences avec les assesseurs. Il aura une carte et un écusson. La sacoche appartiendra à son AS.

◆ TRESORERIE :

Propositions, suite à la baisse de la Caisse des Jeunes (due à la diminution du nombre d'équipes dans les concours)

- Augmentation du prix de la licence compétition adulte de 1 € : accord du Comité Directeur à la majorité.
- Cotisation pour la caisse des Jeunes de 0,50€ par joueur au lieu du forfait actuel : accord du Comité Directeur à la majorité.

◆ Quelques points abordés lors de l' A.G. de la F.F.S.B. le 20 février:

- Réforme territoriale :
Le Comité bouliste régional Rhône-Alpes devient la ligue bouliste Rhône-Alpes Auvergne et comprend Ain, Allier, Ardèche, Cantal, Drôme, Isère, Loire, Haute-Loire, Puy de Dôme, Rhône, Savoie et Haute-Savoie. Chaque CBD >2000 licences garde ses qualificatifs.
La ligue régionale peut créer des P.A.D.B (voir annexe PADB). Le CBD 07 peut être un PADB
- Elections F.F.S.B. : voir annexe 4
Nombre d'élus : 31 (20H, 8F, 1 médecin, 1 rafle et 1 boule bretonne). Parmi eux seront élus le Président et les 15 membres du Comité Directeur, ceux-ci ne pourront pas être Présidents de CBD, de secteurs ou d'AS.
- Licences :
Pas d'augmentation du prix de la licence compétition et baisse de la licence Loisir (-3€).
La carte sociétaire ne peut être proposée qu'à des joueurs licenciés dans une autre AS, il est interdit de la délivrer à des non licenciés : pas de garantie de RC, le Président pourrait être mis en cause dans le civil.
- Clubs Sportifs :
152 équipes idem saison dernière : 12 nouveaux clubs et 12 disparus (problème d'effectif et difficultés financières)
- Bénévolat Jeunes :
Très peu de jeunes chez les dirigeants. Leur donner des missions temporaires ou ponctuelles
- Président d'AS :
Il doit générer une dynamique auprès de son bureau et de ses licenciés, en trouver de nouveaux et savoir les garder, ne laisser personne au bord des jeux, jouer avec tout le monde, contacter des chefs d'entreprises et leur proposer des animations, prendre des décisions ouvertes sur l'avenir...
- Boule Santé :
Permet une dépense modérée pour tout âge : allez chercher un public et le convaincre de venir dans un boudrome.
- Féminines :
Suite à une décision de la FFSB de modifier le déroulement des concours doubles nationaux F2 : 2 parties le matin et 2 le soir, match nul admis : une pétition (voir plus haut) est arrivée à la FFSB. Cette nouvelle réglementation sera supprimée.

- Jeunes :
Manque de jeunes, dirigeants fatigués, non renouvelés : manque de motivation.
Beaucoup de titulaires de cartes d'éducateurs ne participent pas.
Le Président des jeunes Rhône-Alpes regrette la disparition des fédéraux doubles.
- Lieux des Championnats de France 2017 :
Quadrettes à Chambéry, Doubles à Feurs, Simples à ?, Vétérans à Nyons, Ch. De Tir à Dardilly, Clubs Jeunes à Rumilly, Combiné à Port des Barques et Trohée de France à ?
- Sport adapté :
Beaucoup de félicitations pour le Championnat près du Lac de Paladru
- Candidature pour les Jeux Olympiques :
Aller sur Sport Boule Diffusion pour soutenir la candidature de la ville de Paris en 2024 : en même temps vous soutiendrez la présence du Sport boules (lyonnaise, pétanque et rafle)
- Informations sur le service civique :
N'hésitez pas à prendre un jeune chômeur pour 6 ou 12 mois, c'est gratuit pour la structure prenante (prise en charge par l'Etat et par la FFSB). Si vous êtes intéressé demandez un dossier à la FFSB.
Alex TERRISSE effectue son service civique au CBD depuis le 1^{er} mars : diverses tâches lui sont confiées et il assure la permanence du bureau permanent les lundis, mardis et jeudis jusqu'à 16h.

◆ INFORMATIONS et QUESTIONS DIVERSES :

- St Cyr organise un concours avec un licencié et un non licencié, ce dernier est-il assuré ?
Réponse de la FFSB reçue le 11 avril : « la notion de concours suppose qu'il s'agit d'une compétition agréée par la FFSB pour lesquelles chaque participant doit être en possession d'une licence. Le bureau exécutif de la FFSB préconise simplement de changer la terminologie. Pour rester dans le cadre de l'initiation qui est couverte par le contrat RC, il suffit de renommer ces manifestations « journées découvertes » par exemple »
- Stage féminin : 16 prévues mais 36 présentes. Tony remercie ceux qui l'ont aidé à organiser ce stage.
- Sport Adapté : se développe de plus en plus (2300 licences à ce jour). Actions ponctuelles et journées promotionnelles. En 2017 : Championnat de France à Clermont Ferrand.
- Sport Santé : une activité intéressante qui occupe les bouledromes
- Elections AG 2016 : pensez au remplacement de l'équipe du bureau permanent ...